



COMMUNE DE MAGNY-VERNOIS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Sommaire :

I. Éléments de contexte

II. La section de fonctionnement

III. La section d'investissement

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

I. Éléments de contexte

La commune de Magny-Vernois est le siège social de l'entreprise Vétoquinol, qui fait partie des 10 premiers laboratoires pharmaceutiques vétérinaires mondiaux. Le groupe français d'ingénierie et de production d'équipements automobiles Faurecia, mondialement réputé, y dispose également d'un site de production de sièges automobiles.

Selon les chiffres de l'INSEE, Magny-Vernois compte 1 395 habitants au 1^{er} janvier 2024 (2023 : 1 402 habitants).

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (salle des fêtes), aux ventes de bois, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux loyers des logements communaux et à divers remboursements.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer, le cas échéant.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011 Charges à caractère général	206 477,45 €	70 Produits des services, domaines, ventes diverses	169 848,42 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	391 138,49 €	73 Impôts et taxes	273 368,34 €
		731 Fiscalité locale	127 309,00 €
		74 Dotations et participations	385 776,94 €
65 Autres charges de gestion courante	260 843,32 €	75 Autres produits de gestion courante	69 358,07 €
014 Atténuations de produits	7 397,00 €	013 Atténuations de charges	84 556,62 €
66 Charges financières	- €	76 Produits financiers	4,18 €
67 Charges spécifiques	512,33 €	77 Produits spécifiques	150,00 €
Total dépenses réelles et mixtes	866 368,59 €	Total recettes réelles et mixtes	1 110 365,57 €
042 Opérations d'ordre entre sections	2 096,66 €	042 Opérations d'ordre entre sections	1 946,66 €
Total général	868 465,25 €	Total général	1 112 312,23 €

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2024 sont fixés comme suit :

- ✓ Taxe foncière sur le bâti : 36,80 % (inchangé) ;
- ✓ Taxe foncière sur le non bâti : 41,58 % (inchangé) ;
- ✓ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4,27 % (inchangé).

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations de l'Etat se sont élevées à 381 174 €, réparties comme suit :

- ✓ Dotation forfaitaire : Néant ;
- ✓ Dotation de Solidarité Rurale : 21 925 € ;
- ✓ Allocations compensatrices (taxes directes locales) : 358 994 € ;
- ✓ Dotation mandats locaux : 255 €.

e) Effectifs de la collectivité.

Au 31 décembre 2024, la commune emploie 9 agents titulaires, dont 5 à temps complet, soit 7,11 équivalents temps plein (ETP).

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts	- €	FCTVA	54 709,84 €
Créances	300 000,00 €	Excédents de fonctionnement capitalisés	295 352,74 €
Travaux d'équipements (cf. liste en c)	382 725,70 €	Taxe d'aménagement	11 234,91 €
		Subventions	38 448,00 €
		Emprunt / créances	- €
		Autres recettes	- €
Total dépenses réelles	682 725,70 €	Total recettes réelles	399 745,49 €
Opérations d'ordre entre sections	- €	Opérations d'ordre entre sections	- €
Opérations patrimoniales	1 946,66 €	Opérations patrimoniales	2 096,66 €
Total général	684 672,36 €	Total général	401 842,15 €

c) Les projets menés en 2024 ont été les suivants :

- ✓ Aménagement du jardin du Souvenir : 3 426 € ;
- ✓ Engazonnement du cimetière : 13 620 € ;
- ✓ Travaux de voirie : 57 465,56 € ;
- ✓ Enfouissement de cuves à eau : 21 044,20 € ;
- ✓ Travaux d'enfouissement des réseaux dans la rue de la Noye de Bout (travaux SIED 70) : 150 483,60 € ;
- ✓ Travaux en forêt 2024 (programme de travaux en forêt 2024) : 11 778,35 € ;
- ✓ Acquisitions foncières : 3 816,34 € ;
- ✓ Travaux d'électrification : 19 032,22 € (Extension électricité et Télécoms rue Champs Durand / Éclairage public rue Michel Dubois) ;
- ✓ Achat de matériel : 56 212,55 € (Fourgon + remorque et cuve, panneaux d'affichage, pots de fleurs, drapeaux) ;
- ✓ Bâtiments : 5 012,88 € (armoire électrique du square, pupitre, Poste relevage local jeunes) ;
- ✓ Boulangerie : 29 645 € (installation fibre + pose compteur eau potable, chambre froide) ;
- ✓ Équipements sportifs : 7 233 € prévus (Création d'un Club House au stade, jeux du square, Panneaux parcours Vita plantation arbres du stade).

(+ Remboursement subvention chaufferie bois au budget réseau de chaleur : 3 956 €)

d) Les subventions d'investissements suivantes ont été obtenues :

- ✓ Département : 7 810 € (Aide départementale voirie 2023, bordures de trottoirs) ;
- (+ Remboursement des dépenses de la chaufferie bois du budget réseau de chaleur : 30 638 €)

IV. Les données synthétiques du budget

a) Récapitulation :

Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 868 465,25 €
Recettes de fonctionnement : 1 112 312,23 €
Solde de fonctionnement 2024 : + 243 846,98 €
Excédent de fonctionnement reporté 2023 : 132 829,95 €

Solde de fonctionnement cumulé : + 376 676,93 €

Investissement :

Dépenses d'investissement : 684 672,36 €
Recettes d'investissement : 401 842,15 €
Solde d'investissement 2024 : - 282 830,21 €
Excédent d'investissement reporté 2023 : 99 884,26 €

Solde d'investissement cumulé : - 182 945,95 €

Crédits reportés en 2025 (restes à réaliser) :

- ✓ Dépenses : 304 657,97 €
- ✓ Recettes : 213 032,40 €
- ✓ Solde : - 91 625,57 €

b) Principaux ratios

- ✓ Dépenses réelles de fonctionnement / population : 621,05 € ;
- ✓ Recettes réelles de fonctionnement / population : 795,96 € ;
- ✓ Dépenses d'équipement brut / population : 271,52 € ;
- ✓ Encours de la dette / population : 0 € ;
- ✓ DGF / population : 15,72 € ;
- ✓ Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement : 45,15 % ;
- ✓ Dépenses de fonct. et remb. Dette en capital / recettes réelles de fonctionnement : 78,03 % ;
- ✓ Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement : 21,97 %.
- ✓ Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 0 % ;

c) Etat de la dette

La commune ne dispose plus d'emprunt au 31 décembre 2024.

Fait à Magny-Vernois, le jeudi 10 avril 2025,
Le Maire,
Luc ORTEGA

